1987

ESSO S.A.F.

RAPPORT ANNUEL

R A P P O R T A

Esso Société Anonyme Française
au capital de 595 898 000 F
6, avenue André Prothin, Courbevoie
(Hauts-de-Seine)
Adresse postale :
Cedex 2 - 92093 Paris-La Défense
Tél. : (1) 49 03 60 00

Documents présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 1988 communiqués au comité central d'entreprise.

Jean-Luc Randaxhe — Jean Verré — Claude Roux — Robert K. Meahl

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Roux
Président

Louis Chaperon
Patrick Deveaud
Michel Kopff
Henri Lamaison
Jean-Louis Pilliard
Jean Rauzier
Jean Verré

COMITÉ DIRECTEUR

Claude Roux
Président-Directeur Général

Jean-Luc Randaxhe
Directeur Général Produits Pétroliers

Robert K. Meahl
Directeur

Jean Verré
Directeur

CONTRÔLEUR

Jacques Rozier

TRÉSORIER

Guy Henry

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Daniel Dudon
Titulaire

Édouard Salustro
Titulaire

Jean-Michel Garnier
Suppléant

SOMMAIRE

p. 1 Éditorial
p. 2 Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
p. 13 Données Financières
p. 17 Comptes Sociaux
p. 28 Rapports des Commissaires aux Comptes
p. 30 Comptes consolidés

Déclaration de M. Claude Roux
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Après une année 1986 dont l'environnement favorable avait permis le retour à la profitabilité, la situation du marché pétrolier s'est à nouveau sensiblement dégradée en 1987.

Bien que les gains de productivité et les restructurations engagées depuis plusieurs années aient porté leurs fruits et permis de limiter le déficit économique courant des activités de raffinage/distribution, et que la société ait reçu d'Esso REP 89 MF de dividendes à fin 1987, le résultat courant comptable est une perte de 289 MF.

Toutefois après réintégration de 720 MF de provisions (provisions pour fluctuation des cours et provision complémentaire pour renouvellement des stocks) dont les cours actuels du pétrole brut ne justifiaient plus le maintien, le résultat net comptable de l'exercice 1987 est un profit de 297 MF, voisin du résultat net comptable de l'exercice 1986.

Ceci permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 25 F/action soit 298 MF, identique au dividende de l'exercice précédent. Je vous rappelle qu'un acompte de 15 F/action a déjà été versé le 16 février 1988.

Les années pétrolières se suivent et ne se ressemblent pas. Après une année 1986 qui avait vu une forte chute du prix du baril, redressé en fin d'année, un résultat mauvais pour notre filiale Esso REP frappée de plein fouet, mais en contrepartie un résultat économique positif de l'activité du raffinage et de la distribution, 1987 a connu une relative stabilité du prix du brut mais, à nouveau, une dure situation concurrentielle internationale. Il en est résulté des marges de raffinage constamment négatives, que la distribution n'a que partiellement compensées.

Au plan des résultats, Esso REP a bénéficié du niveau de prix du brut autour de 18 $ le baril, encore que la baisse du taux du dollar ait limité cette amélioration. Pourtant notre filiale a fait de nouveaux progrès d'efficacité grâce à des actions sévères d'économie et de restructuration, tout en augmentant légèrement sa production.

Le programme de recherche a été bien sûr limité par les contraintes fiscales : redevances fixées au temps du brut à 34 $ le baril et – ironie – augmentation par indexation sur l'inflation, et surtout, ce prélèvement dit d'exception qui menace nos profits à venir. Inlassablement nous allons continuer notre action auprès des Pouvoirs Publics, non pas pour souligner son caractère anti-économique reconnu par tous, car ils le savent parfaitement, mais pour obtenir un retour à la normale.

Au niveau du raffinage nos deux raffineries de Port-Jérôme et de Fos ont réalisé en 1987 d'excellentes performances et obtenu une amélioration sensible de leur productivité et de leur flexibilité. A Port-Jérôme une extension significative de

l'unité de craquage catalytique représentant un investissement de 110 MF a été décidée et sera mise en œuvre en 1989. Les bruts du Moyen Orient ont représenté une forte part de nos importations. Nos trois longs-courriers ont pu opérer en sécurité dans le Golfe Persique grâce à la vigilance et au dévouement de la Marine Nationale à laquelle nous exprimons notre reconnaissance.

Au niveau de la distribution, Esso poursuit sa politique de produits de haute qualité : gazole "Extrême" pour les périodes de grand froid, supercarburant Esso additivé, supercarburant sans plomb, gamme complète de lubrifiants. Et des campagnes publicitaires nationales soutiennent avec succès le dynamisme commercial des forces de vente.

J'ai eu écho, bien sûr, des déclarations faites sur le comportement de notre société dans son réseau. Je ne veux pas me présenter comme le porte-parole d'une industrie qui n'a pas besoin de moi pour la défendre. Je veux simplement dire que Monsieur le Ministre des Finances, qui m'a honoré en me recevant à plusieurs reprises et m'a témoigné son amitié, me voit prêt à lui dire ce qu'est notre combat, comment nous suivons les règles d'une saine concurrence, et les mesures que nous devons prendre pour maintenir notre présence dans la distribution.

La société dispose d'atouts majeurs : premier producteur de pétrole brut national avec sa filiale Esso REP, marine efficace, excellent outil industriel, centre de recherche dynamique, réseau de stations-service rénové. Je tiens à en féliciter le personnel de la société qui assure la bonne marche des établissements et obtient de bons résultats de vente, tout en acceptant avec courage des restructurations dures et exigeantes dont il comprend la nécessité.

Ayant atteint l'âge normal de départ de la société, le moment est venu pour moi de passer le relais. Je proposerai à votre Conseil d'élire à la présidence Monsieur Jean Verré.

Jean Verré a travaillé, souvent à mes côtés, depuis 1959, année où il faisait ses débuts comme ingénieur à la raffinerie de Port-Jérôme. Sa carrière s'est développée au raffinage, au centre d'engineering du groupe à Florham Park, à Londres, puis à la direction générale des ventes et enfin à la direction du "corporate planning" d'Exxon Company, International près de New York. Sa connaissance des technologies et des hommes, acquise progressivement dans ses 29 années de carrière à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société, l'ont remarquablement préparé à cette future fonction. Son intelligence et son caractère feront le reste. Je suis sûr que vous lui accorderez toute votre confiance, comme vous l'avez fait à mon égard.

Je forme des vœux pour la prospérité et le développement de votre société, pour ses actionnaires, pour son personnel et pour son nouveau président.

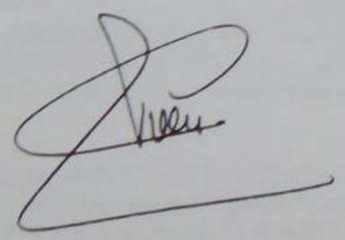

Éditorial

Après l'année 1986 dont l'environnement favorable avait permis le retour à la profitabilité, la situation du marché s'est à nouveau dégradée en 1987. Cependant, les gains de productivité ainsi que les restructurations engagées depuis plusieurs années ont porté leurs fruits et ont permis de limiter le déficit économique des activités de raffinage-distribution.

L'outil de raffinage a tourné à 92 % de sa capacité nominale ; le programme de modernisation des stations-service Esso s'est poursuivi. Le Centre de Recherche a élargi ses activités et la flotte de tankers Esso a amélioré son taux d'utilisation. Esso REP a redressé sensiblement ses résultats et reste le premier producteur de pétrole brut en France.

Si ces progrès sont remarquables, ils sont encore insuffisants. C'est pourquoi les efforts de rigueur de gestion seront poursuivis vigoureusement en 1988. Nous continuerons à faire face aux défis de la concurrence et aux contraintes internationales et intérieures, qu'elles soient fiscales ou réglementaires. Nous lutterons à la fois pour améliorer nos outils, notre productivité et pour obtenir une réglementation qui cesse de nous pénaliser.

L'heure n'est pas de se plaindre, mais de se battre.

Claude Roux
Président-Directeur Général

Le 21 avril 1988

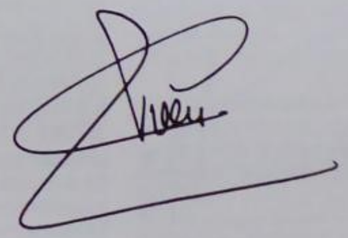

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

ENVIRONNEMENT PÉTROLIER INTERNATIONAL

1987 a été marquée par le raffermissement des cours du pétrole brut qui ont fluctué durant toute l'année autour de 18 dollars par baril, la moyenne annuelle du coût des approvisionnements français s'établissant à 18,10 dollars contre 15,20 l'année précédente. Ce résultat est essentiellement dû au contrôle que les pays de l'OPEP ont exercé sur leur production, surtout pendant la première partie de l'année, en dépit de leurs difficultés financières et des tensions du conflit Iran-Irak.

La compétitivité du pétrole vis-à-vis des autres énergies a ainsi été confirmée, permettant à la demande mondiale de progresser de 1,4 % pour la deuxième année consécutive.

Dans un contexte de capacités excédentaires de production de brut et, plus particulièrement en Europe, de raffinage, les excédents marginaux de produits importés ont pesé sur les prix de vente. En conséquence, les marges des sociétés de raffinage-distribution sont restées à un niveau très médiocre en 1987.

COÛT MOYEN ANNUEL DU PÉTROLE BRUT IMPORTÉ EN FRANCE

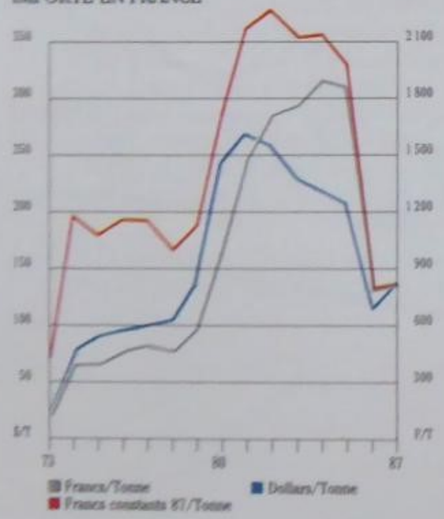

ENVIRONNEMENT PÉTROLIER NATIONAL EXPLORATION-PRODUCTION

En 1987, la production de pétrole brut extrait du sol français a atteint le niveau record de 3,2 MT, en hausse de 9 % par rapport à 1986. Esso REP demeure le premier producteur en France avec 1,55 MT, soit 48 % du total. Le Bassin Parisien, relancé par la découverte en 1983 du gisement de Chaunoy par votre filiale, a représenté près de 60 % de la production d'Esso REP, compensant et au-delà, le déclin de la production du Bassin Aquitain.

Ce niveau de production est toutefois menacé dans les années à venir en raison du fort ralentissement des activités de recherches pétrolières, entraîné par la fragilité des prix du pétrole brut et aggravé dans notre pays par une fiscalité inadaptée : en particulier le prélèvement "exceptionnel" sur les bénéfices tirés de la production de pétrole brut a été reconduit pour la quatrième fois.

FISCALITE

Au stade de la production, le caractère arbitraire du prélèvement "exceptionnel" et son mode de calcul rétroactif accentuent pour les opérateurs les risques liés aux investissements d'exploration. Esso continue à demander la suppression de cette fiscalité d'exception qui est incompatible avec l'intérêt pour la nation d'une plus grande indépendance énergétique et d'une amélioration de la balance commerciale.

Le montant des taxes sur le supercarburant a continué à représenter en 1987 plus des trois quarts du prix affiché à la pompe. Ce poids excessif de la fiscalité a occulté pour le consommateur la baisse du prix hors taxes, baisse qui a atteint 1,15 F par litre, soit plus de 50 %, sur la période s'étendant de mi-1985 à fin 1987.

L'harmonisation des taxes indirectes devrait progressivement être établie entre les pays membres de la CEE en vue de réaliser le marché unique européen à l'échéance du 31 décembre 1992. Elle aboutira à la réduction, mais non à la suppression des disparités constatées aujourd'hui, et dont certaines – comme les taxes sur les carburants – continuent à s'accroître chaque année.

La taxe intérieure – non récupérable – sur le fioul lourd utilisé dans l'industrie, a été ramenée de 297 F/T en 1986 à 185 F en 1987 et à 129 F en 1988. Ce dernier chiffre est encore à un niveau très supérieur à celui pratiqué actuellement par les principaux pays industriels européens, en particulier la République Fédérale d'Allemagne, ce qui pénalise l'industrie française au plan de la concurrence internationale. Une réduction de 5 points du taux de la TVA sur le prix de vente des automobiles est intervenue en

SUPERCARBURANT
Structure du prix moyen à la pompe
France entière.

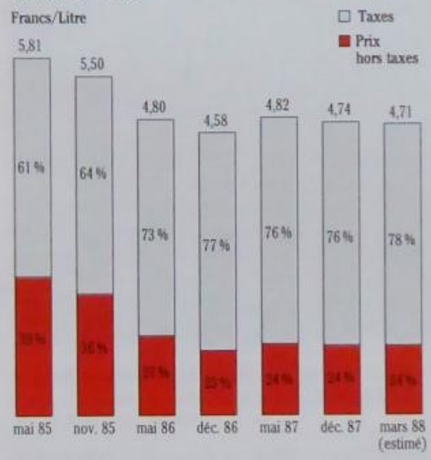

FIOUL LOURD
Taxation comparée en Europe

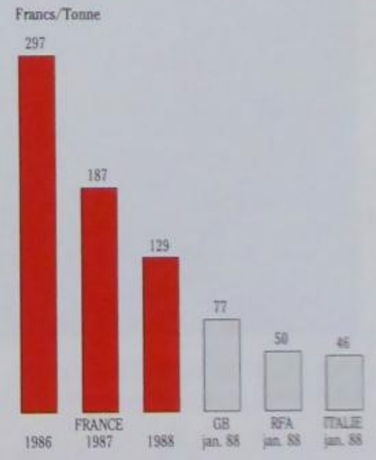

septembre 1987, ce qui a eu un effet positif sur le nombre des immatriculations en fin d'année et devrait favoriser une reprise de la demande en carburants.

A la suite d'autres grands pays industriels, la France s'est engagée dans la voie d'une réduction significative de l'impôt sur les sociétés qui est passé de 50 % en 1985 à 42 % en 1988. Mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les niveaux pratiqués dans des pays tels que les USA (34 %) ou la Grande-Bretagne (35 %). Par ailleurs, la loi de finances pour 1988 contient des mesures qui constituent un premier pas, encore timide mais encourageant, vers une véritable consolidation fiscale avec les filiales qui devrait être un objectif à l'horizon 1992.

RAFFINAGE-DISTRIBUTION

Les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur sont restées stables pour la quatrième année consécutive au niveau de 77 MT. Les ventes de gazole ont continué à progresser de 8 % et celles de carburéacteur de 7 %. La demande en essences est en légère augmentation avec un gain de 0,8 %.

Les consommateurs n'ont pas toujours pu prendre conscience de la compétitivité du fioul domestique (voir encadré p. 4) dont les ventes ont encore fortement baissé. Cependant, les tonnages de fioul lourd ont progressé de 3 % principalement en raison d'une reprise conjoncturelle des achats par EDF. Dans l'industrie, la consommation de fioul lourd – dont la compétitivité se renforce – n'a pratiquement pas reculé après les fortes réductions des années précédentes. Les autres produits – bitumes, lubrifiants, gaz de pétrole liquéfiés, bases pour la pétrochimie – ont vu leurs ventes progresser.

Malgré la stagnation globale du marché, les importations de produits finis se sont considérablement accrues au cours de ces dernières années, atteignant 3,2 MT d'essences et 11 MT de distillats en 1987 et réduisant d'autant les débouchés du raffinage français.

Finalement la détérioration des marges, aggravée par les contraintes spécifiques imposées au raffinage français, a entraîné un résultat économique négatif pour toute l'industrie pétrolière.

La décision de créer un organisme commun de stockage, la Société Anonyme de Gestion des Stocks de Sécurité, a été prise en fin d'année par les Pouvoirs publics et la profession pétrolière. Cet organisme doit rétablir, dans ce domaine, des conditions normales de concurrence, en imposant à tous les opérateurs le respect de leurs obligations.

DE LA COMPÉTITIVITÉ DU FIOUL POUR LE CHAUFFAGE DOMESTIQUE

■ Le fioul domestique, malgré la taxation spécifique aux produits pétroliers, est la source d'énergie thermique la plus économique. En décembre 1987, le prix de l'énergie domestique (maison individuelle, région de Versailles) était par exemple de 19,5 centimes le kWh PCI (pouvoir calorifique inférieur) pour le fioul domestique (dont 35 % de taxes), de 21,4 centimes pour le gaz naturel et de 67,6 centimes pour l'électricité. Cet avantage de prix très important sur l'électricité, qui était déjà du même ordre juste après la crise pétrolière de 1973, est resté cependant caché aux consommateurs!

En effet, la législation encore en vigueur en 1987 supprimait pratiquement la possibilité de faire de la publicité en faveur du fioul domestique, donc d'informer les clients de l'économie résultant de son utilisation comparée à celle des autres sources d'énergie.

Esso a toujours demandé que les conditions de la concurrence soient harmonisées dans le domaine de la publicité comme dans tous les autres, en particulier lorsqu'il s'agit d'informer le public des avantages d'un produit dont l'utilisation est particulièrement performante et compétitive. C'est pourquoi votre société se réjouit des décisions d'avril 1988 qui, dans ce domaine, excluent les hydrocarbures liquides du champ d'application de l'interdiction existante.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

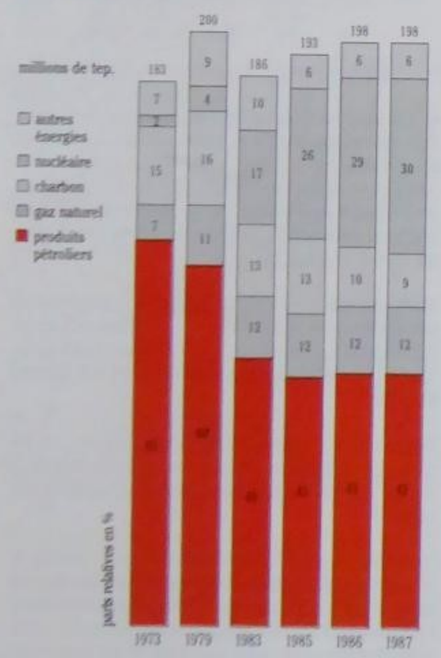

CONSOMMATION DE PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE

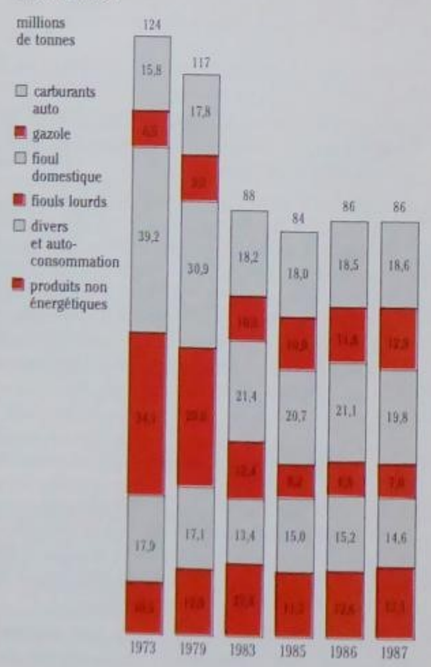

Activités de la Société et de ses Filiales

ESSO EN 1987

■ Au cours de l'exercice écoulé, Esso a accentué ses efforts commerciaux tout en poursuivant l'amélioration de son efficacité.

Face à la concurrence des hypermarchés et à celle des produits importés banalisés, une politique de produits de qualité supérieure, gazole "Extrême" en particulier, et de services à la clientèle a été développée.

Toutefois les réglementations encore excessives en matière de publicité ont limité l'information des consommateurs sur ces initiatives. Il est en effet essentiel qu'ils soient pleinement informés des mérites et des prix des différents produits qui leur sont proposés afin que leur choix puisse s'exercer en toute connaissance de cause. Le récent arrêté du Ministre de l'Industrie en date du 15 avril 1988 est tout à fait satisfaisant à cet égard.

Le développement de la distribution du supercarburant sans plomb a été poursuivi et Esso conserve sa place de leader avec plus de 30 % de ce marché.

Tous ces efforts commerciaux ont été accompagnés pour les automobilistes par deux grands jeux publicitaires, au printemps et à l'automne, qui ont rencontré un réel succès.

Ayant poursuivi son programme d'investissements, Esso disposait, fin 1987 en France, d'une chaîne importante et moderne de stations-service avec une Esso-Shop dans chacune d'entre elles.

En ce qui concerne les approvisionnements, marqués par l'instabilité des prix, Esso a poursuivi ses efforts de recherche des bruts les plus compétitifs. Les bruts en provenance du Moyen-Orient ont représenté 66 % et ceux de Mer du Nord, en augmentation par rapport à l'an dernier, 16 %.

A Port-Jérôme, votre société a pris la décision d'augmenter significativement la capacité de son unité de craquage catalytique en 1989, pour un montant de travaux de 110 MF. Dans cette raffinerie, une chaudière de récupération d'énergie a été mise en service dans le courant de l'année.

Enfin, les plans de restructuration mis en place depuis plusieurs années dans tous les secteurs d'activité ont conduit, fin 1987, à des gains de productivité d'environ 10 % par rapport à fin 1986 et 18 % par rapport à fin 1985.

Votre filiale Esso REP a produit, en 1987, 1 555 000 tonnes de pétrole brut, en progression de 4,7 %. Les mesures de réduction des investissements et de restructuration lui ont permis de retrouver une certaine rentabilité économique, toutefois encore insuffisante.

Le résultat net comptable de 1987 est un bénéfice net de 297 MF s'analysant de la façon suivante :

- Le résultat d'exploitation est une perte de 497 MF.
- Le résultat financier positif de 208 MF comprend 89 MF reçus d'Esso REP à comparer aux 238 MF reçus en 1986.
- La somme de ces deux facteurs conduit à un résultat courant comptable négatif de 289 MF.
- Le résultat net comptable de 297 MF est obtenu après la réintégration de 420 MF de provisions pour fluctuation des cours, de 300 MF de provision complémentaire sur stock, et par la prise en compte d'éléments exceptionnels négatifs se montant à 134 MF.

En 1987, le résultat économique courant des activités de raffinage-distribution est redevenu déficitaire à hauteur de 375 MF.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

■ Dans un marché très concurrentiel en matière de prix, Esso a développé sa politique de produits de qualité et de services.

Après le lancement d'un gazole "grand froid" en 1986, c'est toujours la satisfaction des besoins du client qui a été recherchée en 1987 avec la commercialisation d'un gazole "Extrême" encore plus performant à très basse température (les propriétés de ce produit sont explicitées dans l'encadré p. 6).

La distribution du supercarburant Esso additivé, lancé lui aussi en 1986, pour répondre pleinement aux exigences des voitures modernes, s'est poursuivie cette année dans les stations-service. En ce qui concerne le supercarburant sans plomb, anticipant les besoins futurs des automobilistes avec la mise en oeuvre en 1989 de la Directive de la CEE, Esso disposait à fin 1987 de 91 stations équipées et a ainsi maintenu sa position de leader avec plus de 30 % de ce marché.

Dans le cadre de la restructuration du réseau de stations-service, de nouveaux points de vente ont été créés, d'autres complètement reconstruits, constituant ainsi une véritable chaîne de stations-service "nouvelles normes", facilement accessibles, parfaitement signalées et éclairées, ouvertes au moins 16 heures par jour. Grâce à leur Esso Shop, véritable magasin de proximité, elles proposent aux clients un large choix de produits alimentaires, à des prix étudiés et compétitifs. Les achats peuvent partout être réglés par carte bancaire. Un lavage multiprogramme très performant complète souvent la gamme des services proposés.

VENDRE LA PERFORMANCE : UN GAZOLE "EXTRÊME" – 23 °C DE TLF

■ Pour répondre à l'attente de ses clients dieselistes, Esso avait lancé au début de l'hiver 1986-87 un gazole "grand froid" avec une température limite de filtrabilité (TLF) de – 18 °C. Devant le succès de cette initiative, Esso, pour conserver sa position de leader, a décidé de mettre en vente pour l'hiver 1987-88 un gazole "Extrême" avec une TLF de – 23 °C dans 28 départements situés du Nord aux Alpes et une TLF de – 20 °C dans tous les autres.

Il y avait bien en effet un problème à résoudre. Certains véhicules Diesel avaient encore connu l'hiver précédent des ennuis sérieux avec le gazole dont la paraffine, sous l'effet d'un froid intense, se cristallisait peu à peu et finissait par colmater les filtres. Pour éviter le retour de ces incidents de fonctionnement, le Ministère de l'Industrie décidait de renforcer largement les caractéristiques de tenue au froid du gazole "standard" Il définissait même les spécifications d'un gazole "grand froid", avec en particulier une TLF inférieure ou égale à – 18 °C, dont il laissait l'initiative de la fabrication aux compagnies pétrolières.

Le gazole "Extrême" a rencontré tout de suite le plus grand succès spécialement auprès des chauffeurs routiers, en dépit d'un hiver plus clément. Dans les différentes chaînes des stations-service Esso implantées dans la majorité des pays européens, les transporteurs internationaux ont l'assurance de trouver partout un gazole bien adapté aux conditions climatiques locales. Ils peuvent régler leurs achats avec la nouvelle "Esso Card" européenne, acceptée dans 17 pays.

Une campagne publicitaire nationale destinée aux automobilistes, le "grand jeu du tigre", est venue soutenir avec succès au printemps et à l'automne 1987, le dynamisme commercial des forces de ventes. Parallèlement, des actions de promotion et d'animation locales et régionales ont contribué à mieux faire connaître les produits et services proposés à la clientèle.

Le plan d'informatisation du réseau avec 1 000 stations équipées de terminaux informatiques permettant une gestion complète et un contrôle précis des opérations, est entré dans sa phase finale.

Les ventes en gros de combustibles et de carburants ont été gérées avec flexibilité, compte tenu d'un marché difficile caractérisé par des marges faibles et des variations de prix brutales et importantes.

En ce qui concerne les spécialités – carburéacteurs, bitumes, gaz de pétrole liquéfiés – votre société a continué à développer ses activités grâce à des efforts accrus de qualité de produits et de services. Cependant l'activité bitumes a souffert de la concurrence très vive des importations, qui a entraîné une légère baisse de la part commerciale.

L'activité lubrifiants a donné des résultats très satisfaisants en 1987, avec une progression sensible de la position de votre société sur le marché intérieur, obtenue principalement dans le segment à forte technicité des lubrifiants automobiles.

A l'automne 1987, une nouvelle activité de vidange rapide et de contrôle périodique des automobiles, sous l'enseigne "Lubexpress," a été mise en œuvre à Bordeaux, montrant des premiers résultats encourageants.

L'accord de coopération avec Automobiles Peugeot SA, centré sur la recommandation de lubrifiants automobiles par ce constructeur, a été renouvelé, confirmant ainsi la qualité des relations existant depuis de nombreuses années entre les deux sociétés.

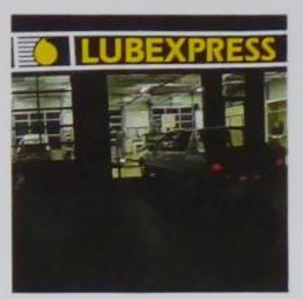

LUBEXPRESS, AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE MODERNE

■ Sous l'enseigne "Lubexpress", Esso lance en France un nouveau concept de service rapide et immédiat – vidange et contrôles techniques – adapté à l'entretien périodique du véhicule.

Sans rendez-vous, en 10 minutes, dans des centres spécialisés au cadre propre et agréable, des professionnels effectuent pour un prix forfaitaire, la vidange moteur avec le choix entre 20 qualités d'huile et un ensemble de 14 contrôles techniques systématiques du véhicule, pendant que l'automobiliste se voit offrir un café... express.

Votre société renforce ainsi la gamme de ses nouveaux services pour faciliter la vie quotidienne de ses clients et rendre plus sûre l'utilisation de leur voiture.
Après les essais effectués à Bordeaux, ces centres "Lubexpress" vont être développés.
Lubexpress, "la vidange... le temps d'un express"!

Ventes totales d'Esso S.A.F.	1985		1986		1987	
correspondant au chiffre d'affaires commercial	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	419	4,1	453	4,5	457	4,3
carburants auto	2 248	22,1	2 192	21,7	2 371	22,5
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	859	8,4	802	7,9	993	9,4
gazole	1 386	13,6	1 551	15,3	1 550	14,7
fioul domestique	2 320	22,8	2 245	22,2	2 071	19,7
fiouls lourds	2 009	19,7	1 950	19,3	2 188	20,8
lubrifiants	455	4,5	460	4,5	447	4,2
bitumes et émulsions	488	4,8	467	4,6	461	4,4
total produits finis	**10 184**	100,0	**10 120**	100,0	**10 538**	100,0
pétrole brut	–		–		360	
autres produits (notamment produits de base chimiques et pétroliers)	2 250		1 988		2 226	
total	**12 434**		**12 108**		**13 124**	
dont exportations et soutes étrangères	1 680		1 378		2 081	

UN LABORATOIRE DE RECHERCHE AU SERVICE DES INDUSTRIELS

■ Une nouvelle activité, Esso Technologies et Services, a vu le jour en 1987 au Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan.

Créé dans le but d'offrir aux industriels les compétences d'un laboratoire de recherche moderne doté d'équipements de pointe, Esso Technologies et Services propose aux entreprises qui le souhaitent, l'accès à ses moyens d'analyses et d'essais, et l'assistance de ses spécialistes. Cette coopération peut s'exercer pour la mise au point de nouveaux produits, l'amélioration de la qualité, l'optimisation de l'outil de production ainsi que l'hygiène industrielle et la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, le Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan a conclu avec l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) un accord de collaboration scientifique et technique. Cet accord facilite, en particulier pour les PME/PMI, l'accès aux puissants moyens d'étude et de développement du laboratoire ainsi que le transfert des technologies.

Les principaux secteurs d'intervention d'Esso Technologies et Services sont l'agro-alimentaire, la chimie, l'automobile, l'aéronautique et l'espace, les polymères et les travaux publics. Le support technique fourni va de l'analyse de contrôle de qualité à l'étude complète d'un produit ou d'un procédé.

Cette initiative traduit la détermination d'Esso S.A.F. et de ses chercheurs à contribuer activement au progrès technologique du tissu industriel français.

APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

■ Après la fin des contrats de valorisation dits "netback" au début de l'année 1987, qui assuraient une marge relativement stable pour le raffinage, les approvisionnements ont continué à faire l'objet d'une gestion rigoureuse, rendue de nouveau difficile par un marché très instable. Les bruts du Moyen-Orient ont représenté la plus grande part des importations, l'Irak devenant la première source d'approvisionnement.

Les trois long-courriers, l'Esso Normandie, l'Esso Picardie et l'Esso Languedoc, ont pu opérer en sécurité dans le Golfe Persique grâce aux puissants moyens mis en place par la Marine Nationale dont la présence et l'efficacité ont été réconfortantes pour les équipages.

Malgré deux carénages qui ont d'ailleurs confirmé leur excellente condition, les caboteurs Esso Port-Jérôme et Esso Parentis ont transporté près de 1 900 000 tonnes de produits pétroliers et de pétrole brut.

Dans la distribution, l'amélioration de la productivité s'est poursuivie avec le regroupement des 4 centres de livraison sur Paris et Lyon, réalisé sans aucune perturbation pour la clientèle.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

■ Dans le domaine des lubrifiants, des huiles hydrauliques correspondant aux dernières spécifications de la Marine Nationale pour les bâtiments de surface ont été développées par le Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan et homologuées. Ont été également étudiées des huiles de transmission pour les systèmes de boîtes automatiques à variation continue adoptés par plusieurs grands constructeurs automobiles. Une huile isolante répondant aux contraintes des circuits électriques à haute performance a été mise au point.

Dans le domaine des revêtements routiers, de nouveaux produits bitumineux ont été développés et complètent, pour un prix très compétitif, la gamme existante des enrobés "drainants". Ces derniers concourent à l'amélioration du confort et de la sécurité sur route par la réduction des bruits de roulement et l'élimination des projections d'eau sur chaussée mouillée.

RAFFINAGE

■ Au cours d'une année constamment médiocre sur le plan économique, les deux raffineries, tout en tirant profit des travaux d'adaptation menés en 1986, ont redoublé d'efforts de productivité et de flexibilité. Des économies importantes de coûts opératoires ont été obtenues notamment dans le domaine de l'entretien. Dans les deux sites un plan de restructuration a conduit à un allégement des effectifs de 10 %.

L'utilisation de la souplesse des installations de raffinage a permis de faire face à une grande diversité des approvisionnements. La raffinerie de Port-Jérôme a continué d'améliorer l'unité de craquage catalytique : une chaudière de récupération d'énergie a été mise en service en 1987 ; elle sera complétée avant fin 1988 par une unité de dépoussiérage électrostatique des fumées. Une extension du craquage catalytique, pour un coût de 110 MF, a été par ailleurs décidée pour 1989.

En dehors de la période d'arrêt pour entretien périodique programmé des installations, les unités de production de lubrifiants ont travaillé à pleine capacité.

La marche des deux raffineries a été excellente, sans aucun incident majeur, et les performances en matière de sécurité ont été encore améliorées.

PÉTROLE BRUT TRAITÉ EN 1987

Origine	millions de tonnes	%
France	0,9	9,5
Mer du Nord	1,5	16,0
Moyen-Orient	6,3	66,0
Divers	0,8	8,5
Total	**9,5**	**100,0**

PRODUCTION DES RAFFINERIES ESSO S.A.F.
Produits consommés en raffineries exclus

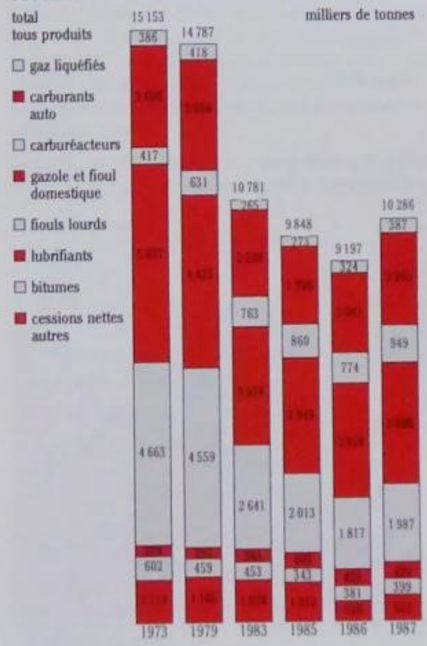

ACTIVITÉ DES RAFFINERIES ESSO S.A.F.

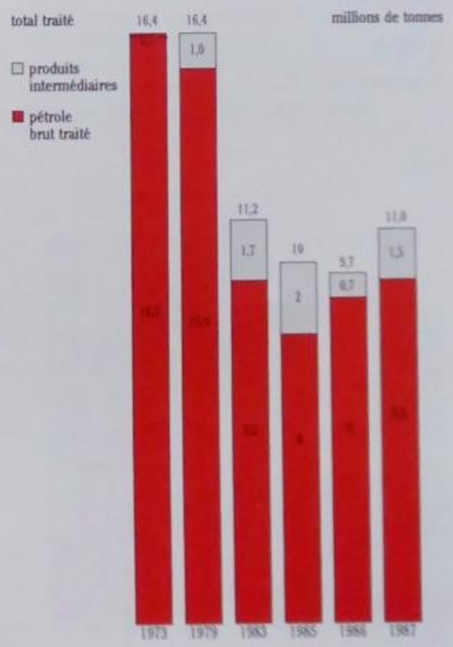

EXPLORATION ET PRODUCTION

■ Grâce au raffermissement des cours du pétrole brut, au nouveau progrès en volume de sa production de 4,7 % et à un allègement de ses charges – notamment une diminution des effectifs de 28 % en 18 mois –, Esso REP a amélioré sensiblement ses résultats. Le redressement a toutefois été affecté par la baisse du taux de change du dollar.

Mais les disponibilités financières réduites de la société, en particulier du fait de la fiscalité subie, ont imposé une forte réduction des activités de recherche par rapport à 1986, année au cours de laquelle avait été achevée la reconnaissance des permis de Brie et de Sézanne. Ainsi les investissements d'exploration ont atteint 207 MF en 1987 contre 486 MF l'année précédente.

En conséquence d'une politique très sélective des objectifs de recherche, des permis maritimes ou terrestres ont été abandonnés, soit parce qu'ils n'offraient pas de potentiel pétrolier suffisant au regard de la conjoncture économique, soit parce qu'ils présentaient des risques géologiques excessifs.

Les travaux ont donné quelques résultats encourageants, bien que modestes : dans le Bassin Parisien, les essais concluants du puits de Saint-Lazare sur le permis de Coulommiers et la participation aux découvertes de Fontaine-au-Bron et de Vert-le-Grand ; dans le Piémont Pyrénéen, la mise en évidence de gaz au forage de Cassourat financé à 40 % par Esso REP.

Les investissements consacrés au développement et à la production qui s'étaient élevés à 353 MF et 620 MF en 1986 et 1985 ont fortement diminué à 253 MF. Le programme d'activités sur le champ de Chaunoy n'a cependant pas été affecté par les nouvelles données de l'économie pétrolière. Chaunoy a d'ailleurs fourni 768 000 tonnes de pétrole brut sur les 1 555 000 tonnes de la production totale d'Esso REP.

DÉPENSES ANNUELLES D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION EN FRANCE

millions de francs

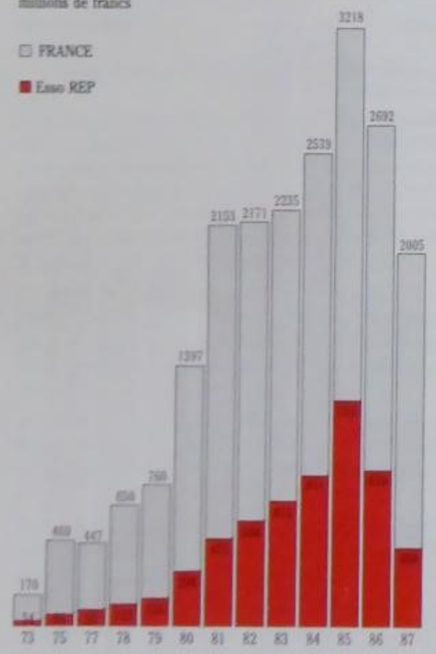

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

milliers de tonnes

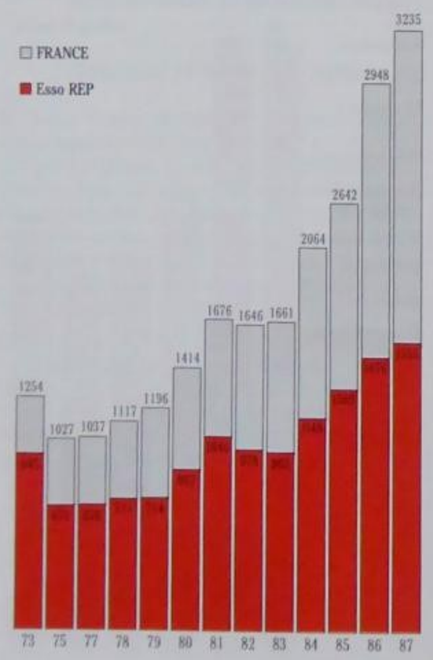

ENVIRONNEMENT

■ La protection de l'environnement est un souci permanent et une responsabilité de tout le personnel. Année Européenne de l'Environnement, cette année 1987 a vu se confirmer les bons résultats d'Esso, sans aucun incident majeur. Dans le cadre des règles de la convention MARPOL (convention internationale pour la prévention de la pollution de la mer), le contrôle des rejets à la mer a été rendu encore plus rigoureux grâce à la mise en place d'une "boîte noire" désormais obligatoire sur tous les bateaux transportant des hydrocarbures.

Enfin, pour répondre à la nouvelle législation sur les risques technologiques majeurs, chaque installation a mis à jour un Plan d'Opération Interne (P.O.I.), en cours d'intégration par l'administration locale dans un Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.).

RELATIONS HUMAINES

■ Durant l'année 1987, l'effort d'adaptation des structures a été poursuivi, en particulier dans les deux raffineries et au Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan. Plusieurs accords ont été signés avec les partenaires sociaux ; ils ont concerné les salaires, l'exercice du droit syndical et la mise en place de réunions d'expression des salariés.

La concertation a été développée à tous les niveaux, dans l'ensemble de l'entreprise afin de rendre tout le personnel solidaire de l'action commerciale. L'audiovisuel a été largement utilisé comme moyen de communication. Un nouveau journal vidéo d'information interne, "l'Œil du Tigre", rencontre un vif intérêt auprès du personnel.

Un courant d'embauche a permis en 1987 l'entrée de 26 jeunes cadres et techniciens dans l'entreprise.

En ce qui concerne la sécurité, domaine dans lequel la position de leader de votre société est reconnue, les résultats sont les meilleurs jamais réalisés, avec notamment la poursuite de performances marquantes de la part de la Direction Marine, de la raffinerie de Fos-sur-mer, du Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan et d'Esso REP.

RELATIONS EXTÉRIEURES

■ Le Prix Esso de la promotion régionale, Essor 87, a connu un vif succès tant au niveau de la participation que par l'accueil et l'intérêt rencontrés auprès des élus et des personnalités des régions. Devant une telle réussite, il a été décidé de renouveler cette initiative destinée à promouvoir les régions françaises et à consolider les contacts entre la société et les grands décideurs régionaux. Essor 88 attribuera le prix national au projet de développement régional le plus créatif et le plus réaliste.

	1986	1987
Effectifs au 31 décembre (marins compris)	3 246	2 829
Engagements (marins compris)	6	27
Promotions internes	481	415
Salaires (évolution de décembre à décembre)		
• Augmentation de la rémunération moyenne		
- pour le personnel en place durant toute l'année	3,5 %	4,1 %
- sur l'effectif total	2,5 %	3,0 %
• Augmentation du coût de la vie	2,1 %	3,1 %
Activités de formation		
• En % des salaires	2,0 %	2,5 %
• En % du temps de travail	1,3 %	1,4 %
Accidents du travail		
• Nombre par million d'heures travaillées	1,0	0,7

Aspects Financiers

■ Le chiffre d'affaires a atteint 25 146 MF ce qui, compte tenu des mouvements de stocks de produits, conduit à des recettes nettes d'exploitation de 25 371 MF.

La baisse du chiffre d'affaires de 1,7 % par rapport à celui de l'exercice 1986, résulte de la diminution des prix des produits à la consommation partiellement compensée par une augmentation des tonnages vendus.

Les charges d'exploitation incluant la taxe intérieure versée sur les produits pétroliers vendus, ont atteint 25 868 MF. La dotation aux amortissements incluse dans ces charges s'élève à 502 MF.

Le résultat d'exploitation est donc une perte de 497 MF, inférieure à la perte de 696 MF enregistrée sur l'exercice 1986.

Compte tenu d'un résultat financier de 208 MF, y compris le dividende reçu d'Esso REP (89 MF), le résultat courant est une perte de 289 MF.

En ce qui concerne le résultat exceptionnel, la provision pour fluctuation des cours a été diminuée de 420 MF, soit environ 280 MF de plus que la reprise obligatoire, et la provision pour renouvellement des stocks constituée à titre complémentaire en 1979 et 1980 à hauteur de 300 MF a été reprise en totalité. En effet, le maintien de la provision pour renouvellement des stocks, et celui de la provision pour fluctuation des cours à son niveau maximum, ne se justifient plus sur la base des cours actuels du pétrole brut.

Après prise en compte de la charge nette de 130 MF correspondant aux autres éléments exceptionnels (dont 181 MF d'amortissements dérogatoires), de la participaton due aux salariés et des impôts, le résultat net comptable est un bénéfice de 297 MF.

Hors dividende reçu d'Esso REP, et après élimination de l'effet prix sur stocks, le résultat économique courant des activités raffinage et distribution est une perte de 375 MF.

Les besoins de financement ont été de 818 MF constitués par :

- les investissements en immobilisations pour 520 MF,
- le dividende versé en 1987 de 298 MF.

Quant aux ressources de financement, elles ont été assurées principalement par une réduction de l'actif circulant de 769 MF.

Résultats

■ Les comptes annuels établis au 31 décembre 1987 vous sont présentés dans le présent Rapport Annuel. Ils font apparaître un bénéfice de 297 MF, auquel est ajouté le report à nouveau de l'exercice précédent, soit :

• bénéfice de l'exercice 1987	297,5 MF
• report à nouveau	338,2 MF
Total disponible	635,7 MF
dont l'affectation suivante est proposée :	
• réserve spéciale des plus-values à long terme	19,7 MF
• dividende	298,0 MF
• report à nouveau	318,0 MF
Total	635,7 MF

Le dividende net proposé ressort à 25 F pour chacune des 11 917 960 actions de 50 F nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 12,50 F, soit un revenu global de 37,50 F.

Après la mise en paiement au 16 février 1988 d'un acompte de 15 F par action, le dividende complémentaire ressort donc à 10 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F.

Conformément aux dispositions légales, nous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nbre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir Fiscal	Revenu Global
1984	11 917 960	20,00 F	10,00 F	30,00 F
1985	11 917 960	20,00 F	10,00 F	30,00 F
1986	11 917 960	25,00 F	12,50 F	37,50 F

Données Financières

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. — millions de F

	1986		1987	
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	15884		15 299	
Taxe intérieure	9 694		9 847	
Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise		25 578		25 146
Production stockée/(destockée) et divers		(1 344)		225
• Total des produits d'exploitation		24 234		25 371
Charges d'exploitation hors amortissements	(24 464)		(25 366)	
Amortissements	(466)		(502)	
• Total des charges d'exploitation		(24 930)		(25 868)
Résultat d'exploitation		**(696)**		**(497)**
Résultat financier		**364**		**208**
Résultat courant		**(332)**		**(289)**
Réintégration de provision pour fluctuation des cours		1 200		420
Reprise de la provision sur renouvellement des stocks				300
Autres éléments exceptionnels		(446)		(130)
Résultat exceptionnel		**754**		**590**
Participation des salariés		(10)		(2)
Impact du report en arrière des déficits et impôts courants		(107)		(2)
Résultat net		**305**		**297**
Résultat économique courant des activités raffinage/distribution				
Résultat courant		(332)		(289)
Élimination du dividende Esso REP		(238)		(89)
Élimination de l'effet prix sur stocks		2 084		3
		1 514		**(375)**

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS — millions de F

	1986	1987
Immobilisations incorporelles et corporelles		
Raffinage et laboratoires	336	137
Distribution et transports intérieurs	316	302
Transports maritimes	2	3
Administratif	31	70
	685	512
Immobilisations financières		
Participations	4	3
Autres immobilisations financières	–	5
	4	8
Total	**689**	**520**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE — millions de F

Ressources	1986	1987	Emplois	1986	1987
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(68)	78	Acquisitions d'immobilisations	689	520
Produits de cessions d'immobilisations	42	45	Dividende mis en paiement	238	298
Remboursement d'immobilisations financières	9	9	Réduction de l'endettement	1 493	105
Réduction de l'actif circulant	2 466	769	Autres emplois	29	9
Autres ressources	–	31			
Total	**2 449**	**932**		**2 449**	**932**

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Résultats Financiers des 5 dernières années

	1983	1984	1985	1986	1987
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (millions de francs)	595,9	595,9	595,9	595,9	595,9
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Nombre de parts bénéficiaires	–	–	–	–	–
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (millions de francs)					
Chiffre d'affaires hors TVA	33 503,8	35 613,1	37 415,8	25 578,4	25 146,4
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	6,8	172,1	(332,5)	(22,4)	158,4
Impôts sur les bénéfices	–	–	(37,2)	107,5	2,1
Participation des salariés	18,3	21,9	15,8	9,5	2,0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	334,2	507,6	258,0	305,0	297,5
Résultat distribué	238,4	238,4	238,4	297,9	(2) 297,9
III. RÉSULTAT PAR ACTION (francs)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	(0,96)	12,60	(26,10)	(11,70)	12,95
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	28,04	42,59	21,65	25,60	24,96
Dividende attribué à chaque action (avoir fiscal inclus)	30,00	30,00	30,00	37,50	(2) 37,50
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 110	3 910	3 723	3 492	3 027
Montant de la masse salariale (millions de francs)	807,6	810,1	811,4	763,7	697,5
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (millions de francs)	371,2	421,6	466,8	498,1	517,8

(1) Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corporation.
(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.
Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Données Financières Consolidées

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DU GROUPE — millions de F

	1986	1987
Chiffre d'affaires		
– hors taxe intérieure	16 573	16 062
– taxe intérieure	10 882	11 058
	27 455	27 120
Autres facteurs	(1 187)	477
Total	26 268	27 597
Charges d'exploitation		
– hors amortissements	(25 533)	(26 586)
– amortissements	(814)	(958)
Total	(26 347)	(27 544)
Résultat d'exploitation	(79)	53
Résultat financier	(80)	(35)
Résultat courant	(159)	18
Résultat exceptionnel	(1 135)	142
	(1 294)	160
Participation des salariés	(13)	(2)
Impôts courants et différés	757	69
Résultat après impôts	(550)	227
Intérêts minoritaires	5	(22)
RÉSULTAT NET DU GROUPE	(545)	205

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

■ Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 27 120 MF, taxe intérieure comprise. Il est ainsi en faible régression de 1,2 % par rapport à celui de 1986. Ceci traduit la baisse des prix à la consommation, en partie compensée par l'augmentation des tonnages vendus.

Compte tenu des mouvements de stocks de produits et des divers autres facteurs, les recettes d'exploitation se sont élevées à 27 597 MF.

Les charges d'exploitation ont atteint 27 544 MF, après 958 MF de dotations aux amortissements et aux provisions.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 53 MF, contre une perte de 79 MF en 1986. Ceci traduit la régression des pertes apparaissant à ce niveau dans les comptes de la société-mère, ainsi que de meilleurs résultats dans l'activité production.

Le résultat exceptionnel est positif de 142 MF alors qu'il était fortement marqué en 1986 par les charges de restructuration décidées par le groupe, ainsi que par des amortissements de frais d'exploration plus importants.

Après la prise en compte de la réduction des impôts différés et l'attribution aux intérêts minoritaires de leur part dans le résultat d'Esso REP, le résultat consolidé du groupe est pour l'exercice 1987 un bénéfice de 205 MF, contre une perte de 545 MF en 1986.

Les besoins de financement ont été essentiellement représentés par les nouveaux investissements qui ont porté sur l'activité exploration-production pour 460 MF et sur l'activité raffinage-distribution pour 576 MF, et par les dividendes versés en 1987 aux actionnaires d'Esso S.A.F. et aux minoritaires d'Esso REP.

Ces besoins ont été couverts par une capacité d'autofinancement, y compris des ressources diverses, de l'ordre de 590 MF, ainsi que par une réduction de l'actif circulant.

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1987, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

M. Claude Roux, Président-Directeur Général, ayant atteint l'âge normal de départ de la société, n'exercera plus de fonction de direction active après la présente Assemblée. Nous lui exprimons en votre nom toute notre reconnaissance, notamment pour avoir su prendre les difficiles décisions de restructuration qui s'imposaient pour l'avenir de votre société, en atténuant dans toute la mesure du possible les problèmes humains découlant de cette restructuration.

M. Henri Lamaison, Président d'Honneur de votre Société depuis 9 années et Membre du Conseil depuis 16 années, ne demande pas le renouvellement de son mandat d'administrateur. Nous lui exprimons notre vif regret de le voir quitter le Conseil et nous conserverons le souvenir de son attachante personnalité et de l'énergie qu'il a consacrée durant toute sa carrière au service de votre Société.

Monsieur Louis Chaperon, Président d'Honneur d'Esso Chimie – devenue Société Française Exxon Chemical – et depuis 12 années Membre du Conseil d'Administration d'Esso S.A.F. ne demande pas non plus le renouvellement de son mandat d'administrateur. Nous regrettons le départ de M. Louis Chaperon qui a toujours favorisé une coopération harmonieuse entre les deux sociétés.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration M. Jean Boillot, Président du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot, société qui a toujours entretenu avec Esso des relations de confiance, particulièrement dans le domaine des lubrifiants.

Le Conseil d'Administration

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION D'ESSO S.A.F.

rendement de l'action	6,5 %	8,2 %	13,3 %
dividende par action F (avoir fiscal compris)	30,00	37,50	37,50 proposé
cours réel F (dernière liquidation de l'année)	460,00	460,00	282,00

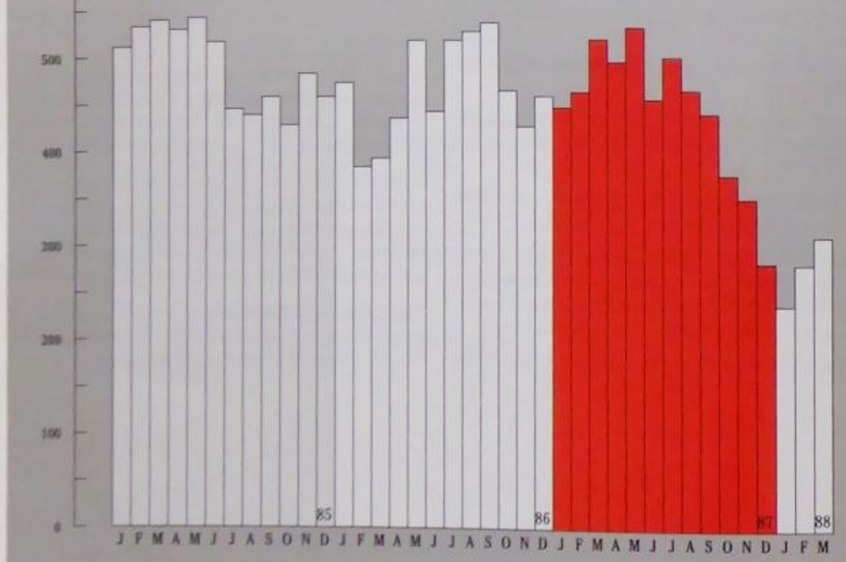

COMPTES SOCIAUX

p. 18	Bilan au 31 décembre 1987
p. 20	Compte de Résultat de l'exercice 1987
p. 22	Annexe au Bilan et au Compte de Résultat
p. 28	Rapports des Commissaires aux Comptes

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

p. 30	Filiales / Participations
p. 31	Compte de Résultat de l'exercice 1987
p. 32	Bilan au 31 décembre 1987 Variations des capitaux propres Variations des intérêts minoritaires
p. 33	Financement du Groupe
p. 34	Annexe au Bilan et au Compte de Résultat
p. 36	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Bilan au 31 décembre 1987 ESSO S.A.F.

Avant répartition

	ACTIF	1987 Montants bruts	1987 Amortissements et provisions	1987 Montants nets	1986 Montants nets
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles :**				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	31 195	29 336	1 859	1 905
	Fonds commercial	55 528	486	55 042	44 862
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	380 478		380 478	384 016
	Constructions	1 823 966	1 068 373	755 593	667 268
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 421 824	4 375 782	1 046 042	1 161 840
	Autres	355 752	191 369	164 383	161 169
	Immobilisations corporelles en cours	151,547		151 547	157 768
	Avances et acomptes	45 021		45 021	48 699
	Immobilisations financières : (1)				
	Participations	528 923	15 940	512 983	512 950
	Créances rattachées à des participations	26 908	15	26 893	26 755
	Autres titres immobilisés				2 043
	Prêts	19 384		19 384	21 532
	Autres	8 630	44	8 586	7 653
	TOTAL I	8 849 156	5 681 345	3 167 811	3 198 460
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements	676 271	197	676 074	768 353
	En-cours de production - Produits	351 331	6 000	345 331	351 654
	Produits finis	1 257 578	86 000	1 171 578	1 142 387
	Marchandises				512
	Créances :				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	968 887	69 252	899 635	829 926
	Autres	892 646	1 841	890 805	1 275 189
	Disponibilités :	13 945		13 945	398 533
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Charges constatées d'avance :** (3)	91 538		91 538	82 451
	TOTAL II	4 252 196	163 290	4 088 906	4 849 005
	Primes remboursement des obligations (III)	2 360	1 859	501	619
	TOTAL GÉNÉRAL	13 103 712	5 846 494	7 257 218	8 048 084
	Notes relatives à l'actif :				
	(1) dont à moins d'un an			6 141	4 981
	(2) dont à plus d'un an			24	189
	(3) dont à plus d'un an			45 955	41 617

milliers de F

	PASSIF	1987	1986
CAPITAUX PROPRES	**Capital social entièrement versé**	595 898	595 898
	Primes d'émission et de fusion	66 363	66 363
	Écart de réévaluation - 1976	517 520	525 441
	Réserves :		
	Réserve légale	59 590	59 590
	Plus-values nettes à long terme	105 027	98 987
	Report à nouveau	338 250	337 228
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE - BÉNÉFICE	297 475	305 011
	Subventions d'investissement	3 334	2 212
	Provisions réglementées :		
	Amortissements dérogatoires	181 372	–
	Provision pour fluctuation des cours des matières premières	940 758	1 360 758
	Autres	46 186	66 344
	TOTAL I	3 151 773	3 417 832
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**Provisions pour risques :**		
	Provision complémentaire pour renouvellement des stocks		300 000
	Autres	21 496	30 619
	Provisions pour charges :		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	487 071	613 948
	Autres	7 761	21 413
	TOTAL II	516 328	965 980
DETTES (1)	Emprunts obligataires non convertibles	27 495	34 152
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	616 443	400 627
	Emprunts et dettes financières divers	61 810	278 821
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188 396	1 410 450
	Dettes fiscales et sociales	1 315 988	1 183 492
	Autres dettes	344 297	352 071
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Produits constatés d'avance**	17 678	4 659
	TOTAL III	3 572 107	3 664 272
	Écart de conversion passif (IV)	17 010	–
	TOTAL GÉNÉRAL	7 257 218	8 048 084
	Notes relatives au passif :		
	(1) dont à plus d'un an	97 251	122 530
	(2) dont • concours bancaires courants		
	• soldes créditeurs des banques	539 041	304 585
	• emprunts à moins d'un an	58 054	66 000

Compte de Résultat de l'Exercice 1987

milliers de F	1987	1986
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	(31)	34 598
Production vendue – produits pétroliers et services	25 146 408	25 543 833
Montant net du chiffre d'affaires :	25 146 377	25 578 431
(dont à l'exportation 3 609 753)		
Production stockée/(déstockée) – produits pétroliers	114 868	(1 499 824)
Solde net des échanges inter-confrères – produits pétroliers	(88 996)	(2 128)
Production immobilisée	12 474	13 921
Subventions d'exploitation	2 275	1 037
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	183 759	141 284
Autres produits	457	897
Total :	**25 371 214**	**24 233 618**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	970	10 531
Variation de stock	512	15 346
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 307 348	6 113 030
Variation de stock	92 082	870 864
Solde net des échanges de pétrole brut	2 780	–
Autres achats et charges externes	5 616 865	6 182 797
Impôts, taxes et versements assimilés	9 966 768	9 911 086
Salaires et traitements	697 481	763 736
Charges sociales	517 775	498 152
Dotations aux amortissements et aux provisions	634 092	501 767
Autres charges	31 118	62 482
Total :	**25 867 791**	**24 929 791**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(496 577)**	**(696 173)**

milliers de F	1987	1986
Produits financiers :		
Participations	137 915	281 203
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 786	2 671
Autres intérêts et produits assimilés	42 746	61 987
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 350	5 314
Différences positives de change	89 180	94 196
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	521	500
Total :	**273 498**	**445 871**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et provisions	118	5 035
Intérêts et charges assimilés	58 123	73 057
Différences négatives de change	7 571	3 400
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	–	736
Total :	**65 812**	**82 228**
2. RÉSULTAT FINANCIER	**207 686**	**363 643**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(288 891)**	**(332 530)**
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	9 637	34 740
Sur opérations en capital	58 055	43 942
Reprises sur provisions et transfert de charges	909 010	1 267 900
Total :	**976 702**	**1 346 582**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	150 625	90 654
Sur opérations en capital	44 893	118 230
Dotations aux amortissements et aux provisions	190 728	383 151
Total :	**386 246**	**592 035**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**590 456**	**754 547**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**(2 020)**	**(9 504)**
Impôts sur les bénéfices :		
Exercices antérieurs	(2 070)	(107 502)
BÉNÉFICE	**297 475**	**305 011**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

■ Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industriels du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvées par le Conseil National de la Comptabilité le 12 mars 1984.

Les méthodes d'évaluation décrites ci-après sont identiques à celles qui étaient en vigueur pour l'établissement des comptes de l'exercice 1986.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des installations industrielles sont immobilisées. Les immobilisations corporelles inscrites au bilan et acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

La dépréciation des immobilisations corporelles est constatée par la voie d'amortissements linéaires faisant l'objet d'un plan d'amortissement et calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, selon les normes généralement admises dans la profession.

Immobilisations Financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût de souscription ou d'acquisition par la société, augmentée, pour les participations acquises avant le 31 décembre 1976, par l'effet de la dernière réévaluation légale.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à la comparaison de la valeur brute avec celle de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent. Dans les cas où cette dernière est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf dans les cas où il existe des plus-values potentielles certaines.

Stocks

Les pétroles bruts et les produits finis ou semi-finis sont évalués suivant la méthode du "premier entré - premier sorti". Les stocks de marchandises non pétrolières et de matières consommables d'exploitation et d'entretien sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous frais financiers.

En ligne avec la norme professionnelle, le coût de production au niveau du raffinage est déterminé pour chaque produit en ventilant le coût global proportionnellement à la valeur relative attribuée à chacun d'eux, le coût des produits intermédiaires étant obtenu en déduisant les frais de transformation restant à supporter pour compléter le cycle de fabrication.

Pour l'arrêté des comptes, la valeur des stocks considérée globalement est comparée à leur valeur vénale au 31 décembre de l'exercice. Si la valeur vénale est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée. La vérification effectuée au 31 décembre 1987 a montré qu'il y avait lieu de constituer une provision de 92 MF.

Primes de remboursement des obligations

Elles sont portées en compte de régularisation Actif et amorties sur la durée de vie des emprunts obligataires.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif."

Dans la mesure où elles sont liées à des opérations commerciales courantes, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Par contre, les profits latents ne sont pas incorporés dans le résultat.

Chiffre d'Affaires

Selon la norme comptable professionnelle, le chiffre d'affaires inscrit au compte de résultat inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Par contre, les facturations réciproques entre confrères, dans le cadre d'échanges visant à la mise en place économique de produits, ne figurent ni dans le chiffre d'affaires, ni dans les achats. Le solde net temporairement déséquilibré de ces opérations fait l'objet d'une ligne spéciale dans le compte de résultat corrigeant la variation de production stockée.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

milliers de F

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts...	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service remboursements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total I	73 274	14 542	(4)	1 089	86 723
Immobilisations corporelles					
Constructions	1 731 052	157 572	28 613	93 271	1 823 966
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 314 763	160 385	82 078	135 402	5 421 824
Autres immobilisations corporelles	691 092	63 896	15 470	34 228	736 230
En-cours	206 467	116 258	(126 157)	-	196 568
Total II	7 943 374	498 111	4	262 901	8 178 588
Immobilisations financières					
Participations	536 287	36	-	7 400	528 923
Créances rattachées à participations	26 770	3 200	-	3 062	26 908
Autres immobilisations financières	29 259	4 404	-	5 649	28 014
Total III	592 316	7 640	-	16 111	583 845
Total général	8 608 964	520 293	-	280 101	8 849 156

milliers de F

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminutions amortissements cessions mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	25 570	3 476	-	192	28 854
Immobilisations corporelles	5 361 380	498 757	-	225 823	5 634 314
Immobilisations financières	5 257	67	-	4 100	1 224
Total	5 392 207	502 300	-	230 115	5 664 392

RÉÉVALUATION LÉGALE 1976

Comme indiqué dans le chapitre "Règles et méthodes comptables" de la présente annexe, Esso S.A.F. a procédé à la réévaluation légale de ses immobilisations au 31 décembre 1976.

1/ La réserve de réévaluation figurant au bilan représente la réévaluation des participations et des terrains. Elle a peu évolué par rapport au montant de l'exercice précédent. Il n'a pas été procédé à une incorporation de cette réserve au capital.

2/ La provision spéciale de réévaluation s'appliquant aux immobilisations amortissables, s'analyse comme suit :

	milliers de F
- augmentation des montants bruts	897 554
- moins augmentation des amortissements	(407 369)
- moins utilisation cumulée de la marge supplémentaire d'amortissements apportée par la réévaluation	(468 867)
au 31 décembre 1987	**21 318**

La marge supplémentaire d'amortissement utilisée au cours de l'exercice s'est élevée à 8 232 milliers de francs pour la dotation aux amortissements et 1 149 milliers de francs pour la valeur nette des éléments cédés. En application de la règle fiscale, un montant équivalent a été repris en produit exceptionnel au Compte de Résultat.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

milliers de F

Rubriques	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Capital social et primes	662 261	–	–	662 261
Écart de réévaluation - 1976	525 441	–	7 921	517 520
Réserve légale et autres	158 577	6 040	–	164 617
Report à nouveau	337 228	1 022	–	338 250
Résultat 1986	305 011	–	305 011	–
Résultat 1987	–	297 475	–	297 475
Subventions d'investissement	2 212	1 122	–	3 334
Provisions réglementées :				
– pour fluctuation des cours	1 360 758	–	420 000	940 758
– pour investissement	19 949	82	7 525	12 506
– pour hausse des prix	2 546	–	2 546	–
– spéciale de réévaluation 1976	30 699	–	9 381	21 318
– plus-values réinvesties	13 150	–	788	12 362
– amortissements dérogatoires	–	181 372	–	181 371
Total :	**3 417 832**	**487 113**	**753 172**	**3 151 773**

Note - Les comptes d'Esso S.A.F. sont consolidés par Exxon Corporation qui détient 81,55 % du capital.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

milliers de F

Catégories de Provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Pour renouvellement des stocks	300 000	–	300 000	–
Pour pensions et obligations similaires	613 948	37 429	164 306	487 071
Autres provisions :				
– pour risques exceptionnels	30 619	243	9 366	21 496
– pour impôts différés	2 024	–	764	1 260
– pour charges exceptionnelles	19 389	3 120	16 008	6 501
Total :	**965 980**	**40 792**	**490 444**	**516 328**

AUTRES PROVISIONS

milliers de F

Catégories de Provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Sur immobilisations	18 297	154	1 497	16 954
Sur actif circulant	91 150	100 119	27 979*	163 290
	109 447	100 273	29 476	180 244

*dont 13 000 en éléments exceptionnels

Notes : 1 - Les provisions pour pensions comprennent :
- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la Société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite ;
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la Société.

2 - En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend la reprise effectuée sur la provision pour fluctuation des cours (420 MF) et celle de la provision pour renouvellement des stocks constituée à titre complémentaire en 1979 et 1980 (300 MF). Il comprend également une dotation aux amortissements dérogatoires pour un montant de 181 MF.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

milliers de F

Créances	Montants bruts	Degré de liquidité de l'actif à 1 an au plus	à plus de 1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 908	2 919	23 989
Prêts	19 384	3 222	16 162
Autres immobilisations financières	8 630	–	8 630
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	968 887	968 863	24
Autres créances	892 646	892 646	–
Sous-total	**1 916 455**	**1 867 650**	**48 805**
Charges constatées d'avance	91 538	45 583	45 955
Total général	**2 007 993**	**1 913 233**	**94 760**

Dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité du passif à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires ordinaires	27 495	2 534	24 961	–
Emprunts et dettes – Établissements de crédit*	616 443	568 193	47 500	750
Emprunts et dettes financières divers	61 810	37 770	14 678	9 362
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188 396	1 188 396	–	–
Dettes fiscales et sociales	1 315 988	1 315 988	–	–
Autres dettes	344 297	344 297	–	–
Sous-total	**3 554 429**	**3 457 178**	**87 139**	**10 112**
Produits constatés d'avance	17 678	17 678	–	–
Total général	**3 572 107**	**3 474 856**	**87 139**	**10 112**

Cette analyse se rapportant au bilan avant répartition, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 16 juin 1988 ne figure pas parmi les dettes.

* Dont dettes assorties de sûretés réelles :				
Emprunts pour construction de navires	38 375	17 375	21 000	–

ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers de F

Postes concernés	Entreprises liées Groupe Exxon	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif :			
Participations	452 442	60 541	–
Créances rattachées à des participations	9 176	17 717	–
Créances clients et comptes rattachés	20 219	–	116 383
Autres créances	686 788	18 052	–
Au passif :			
Emprunts et dettes - Établissements de crédit	–	–	–
Emprunts et dettes financières divers	15 266	–	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	545 831	–	–
Dettes fiscales et sociales	–	–	–
Autres dettes	78 636	–	–
Charges financières	2 298	2 584	
Produits financiers	158 790	12 621	

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TVA

millions de F

	1985	%	1986	%	1987	%
Gaz liquéfiés	969,9	3,5	591,0	3,9	530,6	3,6
Carburants auto	6 183,7	22,1	3 499,1	23,1	3 470,3	23,8
Pétrole, essence aviation et carburéacteurs	2 162,4	7,7	1 115,3	7,4	1 203,2	8,2
Gazole	3 510,3	12,6	2 290,4	15,1	2 000,4	13,7
Fioul domestique	5 130,4	18,4	2 808,5	18,5	2 079,4	14,2
Fiouls lourds	3 171,4	11,4	1 235,0	8,2	1 426,1	9,8
Lubrifiants	2 073,4	7,4	1 564,3	10,3	1 382,1	9,5
Bitumes et émulsions	792,6	2,8	514,8	3,4	498,7	3,4
Pétrole brut	–	–	–	–	285,1	2,0
Autres produits	3 927,3	14,1	1 533,6	10,1	1 726,4	11,8
Ventes hors taxes	27 921,4	100,0	15 152,0	100,0	14 602,3	100,0
Services hors taxes	824,3		732,5		697,3	
	28 745,7		15 884,5		15 299,6	
Taxe intérieure	8 670,1		9 693,9		9 846,8	
Chiffre d'affaires*	**37 415,8**		**25 578,4**		**25 146,4**	
Répartition géographique du chiffre d'affaires :						
– France	33 695,9		23 985,9		21 536,6	
– Étranger	3 719,9		1 592,5		3 609,8	
Total	**37 415,8**		**25 578,4**		**25 146,4**	

* Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

COMMENTAIRES
SUR LA SITUATION FISCALE

1/ En l'absence d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice comptable 1987, il n'y a pas lieu d'établir une ventilation entre la part imputable au résultat courant et celle imputable aux éléments exceptionnels du résultat.
2/ Les amortissements fiscalement réputés différés à fin 1987 s'élèvent à 370 MF.

RÉSULTAT COURANT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RAFFINAGE/DISTRIBUTION

Le résultat courant économique des activités raffinage et distribution est le suivant, en millions de francs :

	1986	1987
Résultat courant comptable	(332)	(289)
Élimination du dividende Esso REP	(238)	(89)
Élimination de l'effet prix sur stocks	2 084	3
Résultat courant économique	1 514	(375)

RÉMUNÉRATION GLOBALE ALLOUÉE AUX ORGANES DE DIRECTION

AVANTAGES ET CRÉDITS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., les informations ci-après concernent les membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité Directeur de la Société, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

- Montant global versé aux dirigeants de la Société : 4 270 192 F.
- Garantie de prêts bancaires : 232 400 F.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

milliers de F	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par Esso S.A.F.)									
– Esso REP	38 610	351 051	89,00	391 528	450 285	46 036	1 311 655	156 731	89 339
– Worex	10 320	2 538	99,99	55 069	147 250	44	3 259 716	7 102	35 653
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
– Raffinerie du Midi	22 500	39 281	33,33	18 300	5 343	1 855	44 588	160	–
– Sté du pipe-line Méditerranée-Rhône	50 000	13 672	14,17	9 475	–	–	187 100	31 814	4 438
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 864	61 383	–			301
2. Participations dans des sociétés françaises				32 747	30 326	7 977			8 124

ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers de F

	1986	1987
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	3 130 870	3 255 361
Effets escomptés non échus	–	147 310
Engagements pour retraites du personnel (2)	1 212 900	1 282 000
Autres engagements donnés	165 675	101 999
Total	**4 509 445**	**4 786 670**

(1) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties en 1987 par des confrères à Esso S.A.F. et à sa filiale Worex s'élèvent à 2 686 940 milliers de francs.
(2) Engagements pris par la société en complément des montants indiqués au chapitre "Provisions pour risques et charges" correspondant à l'estimation sur une base actuarielle des charges futures envers :
a) Les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la Société ou des plans de congé de fin de carrière.
b) Le personnel en activité pour les droits acquis à la clôture de l'exercice.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la société, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de l'entreprise	
	1986	1987	1986	1987
• Cadres	1 100	964	7	4
• Agents de maîtrise et techniciens	1 327	1 195	–	–
• Employés	232	189	78	64
• Ouvriers	833	679	16	20
Total :	3 492	3 027	101	88

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché dans le groupe ou hors groupe.

Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel détaché ou prêté par des Sociétés du groupe.

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

■ Dans le cadre de notre mission de Commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la société Esso S.A.F. arrêtés au 31 décembre 1987. Nous avons également effectué les diligences spécifiques prévues par la loi.

I - EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Les travaux de révision des comptes annuels auxquels nous avons procédé, ont comporté les contrôles qui nous sont apparus nécessaires, par référence aux normes professionnelles.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels de la société Esso S.A.F. joints au présent rapport sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1987, ainsi que du patrimoine et de la situation financière à cette date.

II - DILIGENCES SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. Ces vérifications n'appellent pas d'observation de notre part.

Enfin, conformément à la loi, nous vous informons que votre société a pris une participation à hauteur de 99,7 % dans la société Cloarec pour un montant de 1 franc ainsi que dans le Groupement Pétrolier de la Côte d'Azur à hauteur de 30 % pour un montant de 15.000 F.

Paris, le 25 mars 1988

Daniel Dudon — Édouard Salustro

Rapport Spécial

■ En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi, et préalablement autorisées par votre conseil d'administration (montants exprimés hors taxes).

I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Avec la Société Esso REP (Administrateur concerné : M. Claude Roux) :

- Avenant n° 1 du 30 avril 1987 à la convention d'entraide administrative et de mandat du 29 avril 1985 fixant les nouvelles modalités de calcul du coût des services rendus par Esso S.A.F. à compter du 1er janvier 1987 (Conseil du 20 mars 1987).
- Avenant n° 5 du 3 novembre 1987 au contrat de vente de pétrole brut du 12 décembre 1984 modifiant la définition des prix des bruts à compter du 1er juillet 1987 (Conseil du 18 septembre 1987).

Avec la Société Française Exxon Chemical (Administrateurs concernés : MM. Louis Chaperon et Henri Lamaison) :

- Convention d'entraide à Port-Jérôme du 1er avril 1987 remplaçant celle en date du 4 mai 1976 après mise au point de certaines clés de répartition des dépenses et aménagement des modalités de financement, avec effet au 1er janvier 1986 (Conseil du 20 mars 1987).
- Avenant n° 1 du 1er avril 1987 au contrat de fournitures de produits pétroliers du 21 octobre 1985 décidant l'annulation de la clause relative aux variations importantes de prix, avec effet au 1er janvier 1986 (Conseil du 20 mars 1987).
- Avenant n° 1 du 24 septembre 1987 au contrat de sous-location de bureaux dans l'immeuble CB 13 à Courbevoie en date du 25 février 1983, conduisant à une réduction du loyer liée à celle de la surface occupée, à compter du 1er septembre 1987, ainsi qu'à une modification de la durée du contrat qui a pris fin effectivement le 31 octobre 1987 (Conseil du 18 septembre 1987).

II - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE EN 1987

1. Avec la Société Esso REP :

- Entraide administrative : 7 875 085 F.
- Achats de pétrole brut : 721 632 937 F.
- Achats de condensats provenant des gisements de gaz d'Ucha : 4 555 128 F.
- Achats de gaz : 3 660 580 F.
- Location de bureaux à Bègles :
  - par Esso S.A.F. à Esso REP : 670 500 F
  - par Esso REP à Esso S.A.F. : 276 670 F.
- Location de terrain et bâtiments situés à Ambès :
  - par Esso S.A.F. à Esso REP : 13 379 F
  - par Esso REP à Esso S.A.F. : 61 990 F.
- Frais de passage, de transport et de stockage du pétrole brut d'Esso REP : 44 828 978 F.

2. Avec la Société Française Exxon Chemical :

- Entraide administrative : 10 677 379 F; entraide à Port-Jérôme : services rendus par Esso S.A.F. : 55 116 464 F, par S.F. Exxon Chemical : 2 579 100 F.
- Recherche et développement : 5 848 697 F.
- Ventes de produits pétroliers et assimilés concernant l'exploitation de Port-Jérôme par Esso S.A.F. : 1 308 058 829 F, par S.F. Exxon Chemical : 305 056 481 F.
- Achats d'additifs pour produits pétroliers à S.F. Exxon Chemical : 103 877 387 F.
- Bail de Collonges-au-Mont-d'Or : 260 993 F.
- Sous-location par Esso S.A.F. de bureaux dans l'immeuble CB 13 sis à Courbevoie, 31, place des Corolles : 488 826 F.
- Mise à la disposition d'Esso S.A.F. des services nécessités par sa présence dans l'immeuble précité moyennant le remboursement de frais : 741 758 F.
- Location de parcelles de terrain à Port-Jérôme : 2 109 907 F.

Par ailleurs, les accords existants entre Esso S.A.F., la Société Française Exxon Chemical et Socabu pour le fonctionnement du Groupement d'intérêt économique Esso Energie se sont poursuivis en 1987.

Il appartient à votre assemblée de statuer sur les conventions et opérations relatées dans le présent rapport.

Paris et Boulogne-sur-Seine, le 30 mars 1988

Édouard Salustro — Daniel Dudon

Commissaires aux comptes
Membres respectifs des Compagnies Régionales
de Paris et Versailles.

Filiales

PRINCIPALES FILIALES AU 31.12.1987

Société de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP
Capital : 38 610 000 F – Participation : 89,00 %
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production atteint 1 554 793 t d'hydrocarbures liquides et 48,5 millions de m³ de gaz en 1987.
Le bénéfice net après impôts sur les sociétés ressort à 156,7 MF en 1987.

Worex
Capital : 10 320 500 F – Participation : 99,99 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Son chiffre d'affaires H.T. atteint 3 260 MF dont 3 251 MF correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Établissements Cloarec
Capital : 1 800 000 F – Participation : 99,73 %.
Activités : distribution de combustibles liquides.
Son chiffre d'affaires H.T. atteint 282 MF correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Office Privé d'Assurances et de Courtages
Capital : 250 000 F – Participation : 99,35 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des Sociétés du Groupe Exxon en France.
Les courtages reçus en 1987 représentent environ 3 MF.

Société Immobilière Paris Niel
Capital : 518 520 F – Participation : 99,54 %.
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : 6 MF.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales
Capital : 250 000 F – Participation : 98,20 %.
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Participations Esso S.A.F.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1987

Participations (partie libérée)		
Nombre de titres		milliers de F
171 806	Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières	391 528
103 204	Worex	55 069
4 301	Paris-Niel	5 195
982	Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales	402
1 987	Office Privé d'Assurances et de Courtages	248
190	Société Hôtelière de la Petite Campagne	19
2 992	Cloarec	–
Total des participations de plus de 50 %		**452 461**
79 560	Société de la Raffinerie de Lorraine	1 447
28 000	Société du Pipe-Line de la Raffinerie de Lorraine	3 227
4 000	Raffinerie du Midi	18 300
70 835	Société Pipe-Line Méditerranée-Rhône	9 475
18 247	Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers	–
530	Dépôts de Pétrole Côtiers	2 800
23 180	Générbutane Lavera	2 318
11 998	Société de Manutention de Carburants Aviation	1 300
11 200	Géomines Caen	120
9 780	Docks des Pétroles d'Ambès	575
3 238	Société des Dépôts Pétroliers de la Corse	1 101
270	Entrepôt Pétrolier de Mulhouse	4 200
10 000	Primagaz	2 913
39 936	Trapil	10 000
12 580	Ufinemer	1 258
2 400	Dépôt Pétrolier du Grésivaudan	240
850	Géogaz Lavera	100
	Participations unitaires inférieures à F 100 000	272
Total		**512 107**
Autres participations dans des sociétés immobilières		683
Participations (partie non libérée)		**193**

Compte de Résultat de l'exercice 1987

	1987	1986
		millions de F
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	27 120,3	27 455,2
Production stockée	122,9	(1 403,2)
Solde échanges inter-confrères-Produits pétroliers	(76,0)	(215,9)
Production immobilisée et divers	429,5	432,0
Total	**27 596,7**	**26 268,1**
Charges d'exploitation		
Achats matières premières, approvisionnements marchandises	8 804,7	5 276,4
Variation de stock	115,5	782,6
Autres achats et charges externes	5 939,6	6 508,6
Impôts, taxes et versements assimilés	10 176,5	11 328,3
Charges de personnel	1 453,8	1 516,8
Dotations aux amortissements : raffinage/distribution	635,8	503,1
et provisions : production	322,8	311,4
Autres charges	95,1	119,9
Total	**27 543,8**	**26 347,1**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**52,9**	**(79,0)**
Produits financiers		
Participations	12,9	11,2
Intérêts reçus et autres	24,4	45,6
Différences positives de change	106,2	75,5
Total	**143,5**	**132,3**
Charges financières		
Intérêts payés	125,8	84,9
Différences négatives de change	7,5	3,4
Taxe sur dividende reçu d'Esso REP	44,7	120,6
Autres	0,1	2,9
Total	**178,1**	**211,8**
2. RÉSULTAT FINANCIER	**(34,6)**	**(79,5)**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**18,3**	**(158,5)**
Produits exceptionnels		
Opérations de gestion et en capital	69,9	89,6
Reprises de provisions	618,2	192,1
Total	**688,1**	**281,7**
Charges exceptionnelles		
Amortissements des frais d'exploration	176,5	452,0
Opérations de gestion et en capital	360,6	371,9
Dotations aux provisions	9,3	592,4
Total	**546,4**	**1 416,3**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**141,7**	**(1 134,6)**
Participation	(2,1)	(13,4)
Impôts courants	(20,0)	(60,8)
Variation des impôts différés	89,1	818,0
INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS ESSO REP	**(22,0)**	**4,5**
RÉSULTAT DU GROUPE	**205,0**	**(544,8)**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Bilan au 31 décembre 1987

Avant répartition — millions de F

ACTIF	1987 Montants bruts	1987 Amortissements et provisions	1987 Montants nets	1986 Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
• Frais d'exploration pétrolière	176,5	176,5	–	–
• Autres	214,2	31,7	182,5	136,9
Immobilisations corporelles				
• Secteur raffinage-distribution	7 217,8	4 816,4	2 401,4	2 420,0
• Secteur production	3 317,7	1 831,6	1 486,1	1 528,1
Immobilisations financières	138,4	16,0	122,4	118,9
Total I	**11 064,6**	**6 872,2**	**4 192,4**	**4 203,9**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	2 330,7	92,2	2 238,5	2 323,4
Créances clients et comptes rattachés	1 242,5	79,0	1 163,5	1 031,7
Autres créances	429,0	2,1	426,9	636,4
Disponibilités	30,1		30,1	452,9
Charges constatées d'avance	96,2		96,2	84,0
Total II	**4 128,5**	**173,3**	**3 955,2**	**4 528,4**
Primes de remboursement des obligations	2,3	1,8	0,5	0,6
TOTAL GÉNÉRAL	15 195,4	7 047,3	8 148,1	8 732,9

Variations des Capitaux Propres du Groupe Esso S.A.F.

millions de F	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total groupe
Au 31 décembre 1986	595,9	66,4	2 319,9	2 982,2
Dividende servi en 1987	–	–	(297,9)	(297,9)
Autres variations	–	–	1,0	1,0
Résultat groupe 1987	–	–	205,0	205,0
Au 31 décembre 1987	**595,9**	**66,4**	**2 228,0**	**2 890,3**

Variations des Intérêts Minoritaires

	millions de F
Au 31 décembre 1986	48,1
Dividende servi en 1987	(16,6)
Quote-part dans le résultat 1987 - Perte	22,0
Au 31 décembre 1987	**53,5**

PASSIF	1987	1986
Capitaux propres du groupe		
Capital social	595,9	595,9
Primes d'émission et de fusion	66,4	66,4
Réserves consolidées	2 023,0	2 864,7
Résultat de l'exercice	205,0	(544,8)
Total I	**2 890,3**	**2 982,2**
Intérêts minoritaires dans Esso REP	**53,5**	**48,1**
Provisions		
Risques et charges	608,0	1 203,2
Impôts différés	122,2	211,3
Total II	**730,2**	**1 414,5**
Dettes		
Emprunts obligataires	27,5	34,1
Emprunts et dettes – Établissements de crédit	898,1	469,5
Emprunts et dettes financières divers	61,8	278,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396,7	1 452,8
Dettes fiscales et sociales	1 708,5	1 568,1
Autres dettes	363,0	479,1
Produits constatés d'avance	18,5	5,6
Total III	**4 474,1**	**4 288,1**
TOTAL GÉNÉRAL	8 148,1	8 732,9

Financement consolidé - Groupe Esso S.A.F. au 31 décembre 87

millions de francs

RESSOURCES	1987	1986
Capacité d'autofinancement de l'exercice	516,7	272,4
Produits de cessions d'immobilisations	63,5	87,3
Remboursement d'immobilisations financières	9,6	49,3
Réduction de l'actif circulant	585,4	2 944,7
Autres ressources	187,2	0,1
TOTAL	**1 362,4**	**3 353,8**
EMPLOIS	**1987**	**1986**
Acquisition d'immobilisations		
• Raffinage/Distribution	575,7	707,6
• Production	460,0	839,0
TOTAL I	**1 035,7**	**1 546,6**
Dividendes mis en paiement		
• Esso S.A.F.	297,9	238,4
• Minoritaires	16,6	47,1
TOTAL II	**314,5**	**285,5**
Réduction de l'endettement		1 512,9
Autres emplois	12,2	8,8
TOTAL GÉNÉRAL	**1 362,4**	**3 353,8**

Annexe au Bilan et Compte de Résultat

1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Application des dispositions légales :

■ Les comptes consolidés d'Esso S.A.F. sont établis suivant les principes comptables définis par la loi N° 85-11 du 3 janvier 1985 et le décret d'application N° 86-221 du 17 février 1986.
Ces principes ont été suivis de façon homogène pour la présentation des comptes de l'exercice 1987 et pour ceux de l'exercice 1986 qui figurent à titre comparatif.

Principes de consolidation :

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S.A.F. et de ses deux filiales significatives, soit :

Filiale	N° SIREN	Siège social	% part.
Esso REP	552 092 181	6, avenue André Prothin 92400 Courbevoie	89,00
Worex	780 094 983	102, Quartier Boieldieu Tour Winterthur 92800 Puteaux	99,99

Les comptes de ces deux filiales sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.
Les titres des autres sociétés dans lesquelles Esso S.A.F. détient soit une participation majoritaire, soit un contrôle conjoint, figurent dans le poste "Participations" pour leur valeur d'inventaire dans les comptes de la société-mère.
En application des principes d'établissement des comptes consolidés, la valeur des titres de participation inscrits au bilan d'Esso S.A.F. est éliminée, avec comme contrepartie la quote-part de capitaux propres des filiales se rapportant à ces titres.
Les transactions internes au Groupe, les dettes et créances réciproques, ainsi que les dividendes servis par les filiales et inclus dans les résultats sociaux d'Esso S.A.F., sont également éliminés.
Les stocks et les résultats consolidés sont corrigés pour tenir compte de la quotité de profit d'Esso REP incluse dans la production non-encore vendue de la société-mère.
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat d'Esso REP sont constatés au bilan et au compte de résultat consolidés.

Retraitements préalables des comptes sociaux :

Les comptes des sociétés incluses dans la consolidation sont l'objet au préalable des retraitements suivants prévus par le décret d'application N° 86-221 :
- Élimination des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale. Ceci concerne essentiellement les provisions réglementées, en l'espèce :
  - les amortissements dérogatoires
  - la provision pour fluctuation des cours
  - la provision pour hausse de prix
  - la provision pour reconstitution des gisements
- Constatation au bilan et au compte de résultat consolidés des impositions différées résultant :
  - des retraitements ci-dessus,
  - du décalage temporaire entre l'enregistrement comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal,
  - de déficits fiscaux reportables,

une situation fiscale nette active n'étant toutefois constatée que si son imputation sur des dettes futures est probable.
Les impôts différés sont constatés au bilan selon la méthode du "report variable" (Taux de 45 % au 31 décembre 1986 et de 42 % au 31 décembre 1987).
- Élimination à l'actif et au passif du reliquat des effets de la réévaluation légale de 1976. L'effet de ce correctif sur le bilan consolidé est de faible importance.
- Intégration dans le résultat de l'exercice des écarts de conversion figurant au bilan d'Esso S.A.F. Ces écarts se rattachent à des opérations commerciales courantes.

Autres principes comptables :

Les autres principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés concernent particulièrement :
- Les immobilisations du secteur raffinage-distribution : ces immobilisations sont essentiellement celles de la société-mère Esso S.A.F. Les principes suivis pour leur évaluation et leur amortissement sont ceux définis par le Plan Comptable Général et commentés dans le cadre de l'Annexe des Comptes sociaux p. 22.
- Les dépenses d'exploration : elles sont traitées comme des immobilisations incorporelles. Les dépenses de géologie et de géophysique sont amorties dans l'exercice où les travaux ont été effectués. Le coût des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commercialement exploitable est également amorti à l'achèvement des puits. Les forages d'exploration productifs et les forages en cours en fin d'exercice sont immobilisés.
- Immobilisations de production d'hydrocarbures : ces immobilisations, qui constituent la grande majorité des actifs immobilisés d'Esso Rep, sont amorties champ par champ à l'unité de production, méthode par laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production annuelle sur les réserves estimées au début de l'exercice.
- Valorisation des stocks : les stocks sont évalués au prix de revient, ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure. Le prix de revient des stocks de brut et de produits est calculé selon la méthode du "premier entré - premier sorti." Pour les stocks d'origine intra-groupe, la valeur retenue tient compte, comme dit plus haut à propos des "principes de consolidation," d'une correction correspondant à la quotité de profit du secteur Production non encore réalisée.

2 – VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

millions de F

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Catégories de provisions				
Pour renouvellement des stocks	300,0	–	300,0	–
Pour pensions et obligations similaires*	723,4	50,1	195,3	578,2
Pour risques exceptionnels	33,1	0,3	11,8	21,6
Pour charges exceptionnelles	146,7	3,3	141,8	8,2
Total	1 203,2	53,7	648,9	608,0

* Les provisions pour pensions comprennent la garantie de ressources accordée (dans le cadre du plan Société) au personnel retraité pour la période comprise entre la date de départ et celle de la liquidation des droits acquis auprès des organismes de retraite, et le coût des plans de congés de fin de carrière mis en place par le Groupe.

3 – VARIATIONS DE LA PROVISION POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS

Cette provision constate au bilan la dette latente d'impôt résultant des retraitements des comptes sociaux commentés à la note "Règles et méthodes comptables" et des différences à caractère temporaire existant entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés entrant dans la consolidation.
En application de la méthode du "report variable," la provision a été calculée au 31 décembre 1986 au taux de l'impôt à 45 % et celle au 31 décembre 1987 au taux de 42 %. La variation de taux entre les deux exercices réduit l'imposition latente de 8,7 MF, montant inclus dans la reprise effectuée au titre de l'exercice 1987.

La provision a évolué comme suit :

	millions de F
Au 31 décembre 1985	1 029,3
Reprise de l'exercice 1986	(818,0)
Au 31 décembre 1986	211,3
Reprise de l'exercice 1987	(89,1)
Au 31 décembre 1987	122,2

Les reprises sur la provision ont été créditées au résultat des deux exercices. Elles traduisent essentiellement la diminution de l'imposition latente résultant de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours dans les comptes sociaux d'Esso S.A.F.

4 – VENTILATION DES DETTES CONSOLIDÉES PAR ÉCHÉANCE :

millions de F

	Montants totaux	Degré d'exigibilité à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires	27,5	2,5	25,0	–
Établissements de crédit*	898,1	849,9	47,5	0,7
Dettes financières diverses	61,8	37,8	14,7	9,3
Fournisseurs et comptes rattachés	1 396,7	1 396,7	–	–
Dettes sociales et fiscales	1 708,5	1 708,5	–	–
Autres dettes	363,0	363,0	–	–
Total général	4 455,6	4 358,4	87,2	10,0
* Dont dettes assorties de sûretés réelles : construction de navires	38,4	17,4	21,0	–

5 – ENGAGEMENTS HORS BILAN :

millions de F	1986	1987
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	3 131	3 255
Effets escomptés non-échus	–	191
Engagements pour retraite du personnel (2)	1 351	1 417
Autres engagements donnés	166	56
Total	4 648	4 919

(1) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties par des confrères au groupe Esso S.A.F. s'élèvent en 1987 à 3 205 MF.
(2) Engagements pris par le groupe, en complément des montants indiqués au chapitre 2 "Provisions pour risques et charges," correspondant à l'estimation sur une base actuarielle des charges futures envers :
- les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite du groupe ou des plans de congés de fin de carrière,
- le personnel en activité, pour les droits acquis à la clôture de l'exercice.

6 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ :

millions de F	1986	1987
Secteur raffinage-distribution		
Hors taxe intérieure	16 295	15 480
Taxe intérieure	10 882	11 058
Sous-total	27 177	26 538
Secteur production	278	582
Total consolidé	**27 455**	**27 120**

7 – EFFECTIF MOYEN DU GROUPE :

L'effectif moyen du groupe, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à la disposition du groupe	
	1986	1987	1986	1987
Cadres	1 343	1 168	21	16
Agents de maîtrise	1 566	1 413	–	–
Employés et ouvriers	1 493	1 293	99	84
Total	**4 402**	**3 874**	**120**	**100**

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché hors du groupe Esso S.A.F.
Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.
Le personnel mis à la disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel prêté ou détaché par d'autres sociétés du groupe Exxon.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires.

■ Dans le cadre de notre mission de Commissaires aux Comptes, nous avons examiné les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. arrêtés au 31 décembre 1987. Nous avons également vérifié les informations relevant du rapport sur la gestion du groupe.

I - EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les travaux de révision des comptes consolidés auxquels nous avons procédé, ont comporté les contrôles qui nous sont apparus nécessaires par référence aux normes professionnelles.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. joints au présent rapport sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1987, ainsi que du patrimoine et de la situation financière à cette date.

II - VÉRIFICATIONS DES INFORMATIONS RELEVANT DU RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations sur le groupe données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Ces vérifications n'appellent pas d'observation de notre part.

Paris, le 25 mars 1988

Daniel Dudon — Édouard Salustro

Les Administrateurs d'Esso S.A.F.

Claude Roux
Administrateur de :
- Esso REP

Louis Chaperon
Administrateur de :
- Société Française Exxon Chemical
- Société du Caoutchouc Butyl (Socabu)

Patrick Deveaud
Président du Conseil d'Administration :
- S.C.O.A.
- I.T.E.
- Sogefi

Vice-Président de :
- Sati
- Francefi

Administrateur de :
- Heurtey Industries
- Fougerolle
- Jeumont-Schneider
- Cie Olivier S.A.
- Unifi International
- Cie de Fives-Lille
- Guiness Peat Aviation - Airbus 320
- Merchant Banking Corporation Nigeria Ltd
- Sofemasa
- Paribas Consultora
- Smurfit Paribas Bank Ltd
- Banque Paribas Nederland N.V.
- Yip In Tsoi

Michel Kopff

Henri Lamaison
Administrateur de :
- Société Française Exxon Chemical

Jean-Louis Pilliard
Président du Conseil d'Administration de :
- La Radiotechnique

Administrateur de :
- Barclays Bank S.A.
- Banque Pétrofigaz
- Portenseigne
- RTC Compelec
- Sopad - Nestlé

Membre du Conseil de Surveillance de :
- Gallay S.A.

Jean Rauzier
Membre du Conseil de Surveillance de :
- Société A. Petit

Jean Verré

CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Boillot
né le 6 février 1926 à Jougne (25).
Licencié en droit.
Entré en 1954 dans le groupe Peugeot où il a fait toute sa carrière.
Depuis 1984, Président du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot.